

LA CARTE SPORTS ET CULTURE 3/17 ans

Par ce dispositif, Normandie Cabourg Pays d'Auge aide financièrement les familles pour permettre à leur(s) enfant(s) de pratiquer une activité culturelle ou sportive proposée par une structure du territoire communautaire.

En fonction de leur quotient familial, les demandeurs se verront remettre une carte à 10 €, 30 € ou 60 €. Ce montant figurant sur la carte est celui qu'ils auront à payer lors de l'inscription (contre remise de la carte) pour une activité sportive ou culturelle à l'année. La Communauté de communes prend en charge la différence entre la valeur nominale de la carte et le coût réel de l'activité (pour un montant maximum 190 €).

1. Qui sont les bénéficiaires de la carte sports et culture

Peuvent bénéficier de cette aide, les enfants de 3 à 17 ans habitant le territoire de la Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge.

2. Où utiliser la carte ?

Auprès des structures situées sur le territoire de la Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge et ayant signé une convention avec elle.

3. Comment se procurer la carte ?

- **FORUMS DES ASSOCIATIONS (sous réserve d'organisation)**

AMFREVILLE > le samedi 5 septembre de 9 h à 12 h 30

BAVENT > le samedi 5 septembre de 14 h à 17 h

CABOURG > le samedi 29 août de 10 h à 18 h

DIVES SUR MER > le dimanche 6 septembre de 10 h à 18 h

DOZULE > le samedi 5 septembre de 10 h à 16 h

HOULGATE > le samedi 5 septembre de 14 h à 18 h

Quotient Familial	Montant de la carte
0 à 620 €	10 €
621 € à 1 200 €	30 €
1 201 € à 1 500 €	60 €

- **AUX POINTS D'ACCUEIL DU 7 SEPTEMBRE AU 16 OCTOBRE 2020 :**
DIVES-SUR-MER

Siège de la communauté de communes : rue de Entreprises, ZAC de la Vignerie - E-mail : accueil@normandiecabourgpaysdauge.fr

Tél : 02 31 28 39 97

Du lundi au vendredi de 14h à 17h

DOZULÉ

Accueil France Services/Point Info 14 : 128 Grande Rue - E-mail : pointinfo14-dozule@normandiecabourgpaysdauge.fr

Tél : 02 61 53 56 24

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00

MERVILLE FRANCEVILLE

Point Info 14/MSAP : mairie de Merville - RDC, 4 avenue Alexandre de Lavergne - E-mail : pointinfo14-merville@normandiecabourgpaysdauge.fr

Tél : 02 61 53 59 21

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h – samedis 12 et 19 septembre de 9h30 à 12 h

4. Quels sont les justificatifs à transmettre ?

- Attestation de paiement de la CAF de moins de trois mois mentionnant **le quotient familial et l'état civil des enfants**
- Attestation de la MSA **mentionnant le quotient familial et l'état civil des enfants** (délivrée uniquement en janvier)
- Pour les usagers non-allocataires : le (les) livret(s) de famille et le (les) avis d'imposition **2018**

5. Nouvelles modalités

Les cartes pourront être établies à l'avance en transmettant les demandes par messagerie à compter du 1er septembre. Afin d'éviter l'afflux d'usagers, la prise de rendez-vous est à privilégier.